

O B J E T : Apparition d'objets volants non identifiés (O.V.N.I.)

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
LE 11-11-1940.



d' ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
de
T E M O I N

90307126

N° PIÈCE

2

N° FEUILLET

1 / 1

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

493 / 1990

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour dix novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à seize heures quarante cinq,

nous soussigné(s) C C , Gendarme, O.P.J. à la Compagnie de , en
résidence à la B.T. de ,

vu les articles 16 à 19 et 75 à 78. du code de procédure pénale

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

G

B

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M.,

FILIAISON

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

Divorcé

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant

, mécanicien sans emploi.

Nous trouvant à , nous nous rendons au domicile de la
personne dénommée ci-dessus, qui, entendue séparément, déclare:

""Le 05 novembre 1990, à 19H05, j'étais occupé à couvrir mes salades
contre le gel, devant chez moi, lorsque mon attention a été attirée
par des objets volants. - - - - -

""Il y en avait sept qui volaient comme en formation. Cela avançait
dans la direction et j'ai pu suivre une des
lueurs jusqu'à hauteur du Mont . C'est passé dans le ciel
sans faire de bruit et mon observation a duré entre une minute et
demi et deux minutes. - - - - -

""Ces objets étaient allongés et celui du centre était plus important
peut-être même plus bas. C'est celui que j'ai observé le mieux car la
lumière qui s'en dégageait était la plus forte de toutes. Celle-ci
était d'un bleu, style flamme de chalumeau, très brillante avec des
colorations orangées et jaunes à l'extrémité de la flamme. Des scin-
tillements terminaient cette lueur qui avait une forme cylindrique.

""Quant aux objets mêmes, ils avaient également une forme cylindri-
que, allongée et de couleur blanc-laiteux. On aurait dit que ces cy-
lindres n'étaient pas consistants, mais plutôt vaporeux. - - - - -

""Seul l'objet que j'ai pu le mieux observer formait une masse somb.
cylindrique et consistante. - - - - -

""Cela n'avait rien à voir avec un avion ou un autre objet quelcon-
que connu. - - - - -

Le dix novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à dix sept heures.
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclara-
tion ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter
ou à y retrancher. - - - - -

La personne entendue:

L'O.P.J.:

(A signé au carnet de déclarations)

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE D'EXPLOITATION	
XXX	
CODE UNITÉ 04133	PROCÈS-VERBAL N° / 19 493 / 1990

PROCÈS - VERBAL

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

D' ENQUETE PRELIMINAIRE

- RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

90307424

N° PIÈCE 1	N° FEUILLET 1/1
---------------	--------------------

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

O B J E T : Apparition d'objets volants non identifiés.

RÉFÉRENCES: B.E. n° 18000 DEF/Gend/Emp. Ops du 06 avril 1979.
C.M. n° 32600 DEF/O.E/D.O Rens du 08 novembre 1985.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) C C , Gendarme, O.P.J. à la Compagnie de
en résidence à la B.T. de
VU L'ES) ARTICLE(S) 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale,
RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR

cinq novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à vingt heures vingt
cinq, nous sommes avisés téléphoniquement par Monsieur G B ,
qui demeure à , que des engins ont traversé le ciel de la commu-
ne de , ne ressemblant en rien à des aéronefs.

L'intéressé nous explique verbalement que son attention a été attirée
par plusieurs objets dégageant une lueur orangée. Ces objets se dirigeaient
silencieusement du Sud-Ouest au Nord-Est. Cela s'est passé à 19 heures 05 et il
a hésité avant de nous appeler.

Le lendemain, nous adressons un compte-rendu à notre Commandant de
Compagnie sous forme de message n° 460/2.

Le 10 novembre 1990, nous entendons Monsieur G B , le-
quel nous confirme ses dires téléphoniques. Les objets étaient au nombre de
sept et l'un d'entre eux était plus visible que les autres.

Il nous décrit ces engins et nous confirme que cela n'avait rien de
ressemblant avec un avion. - - - - - Pièce n° 493/2 - - - - -

A la date de clôture du présent procès-verbal, aucun autre témoin
oculaire ne s'est manifesté à notre unité.

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLÔTURE

VU ET TRANSMIS PAR

DESTINATAIRES

☐
☐
☐
☐
1

Voir sur B.E. la liste des
destinataires.

ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.

LE 11 novembre 1990

SIGNATURE(S)